

UNITE D'ENSEIGNEMENT (UE)

Catégorie :

Section :

Année :

Intitulé de l'UE :

Langue(s) d'enseignement :

Coordonnées du service et/ou de l'enseignant responsable :

Adresse

CP Ville

TEL.

Mail

Nombre d'heures de cours : Nombre de crédits :

Niveau du cycle : et période :

Position dans le cursus :

Cadre européen de certification :

Caractère obligatoire ou au choix individuel dans le programme ou option de l'étudiant :

Contribution de l'UE au profil d'enseignement du programme

L'unité vise à former l'étudiant à :

- Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe (C2)
- Insérer dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution (C1)

Liste des UE prérequis et corequis :

Prérequis :

Corequis :

Autres connaissances ou compétences prérequis :

Pour l'anglais et le néerlandais :
avoir atteint le niveau A1 du Cadre européen commun de référence.
Pour l'espagnol :
aucune connaissance préalable de la langue n'est requise.

Description des objectifs et des contenus de l'UE :

Description des objectifs et des contenus de l'UE :

1. Objectifs

Pour l'anglais et le néerlandais :

- Comprendre et comprendre un texte en rapport ou non avec son domaine de spécialisation;
- Comprendre un message oral en rapport avec une des thématiques abordées en classe
- Exprimer par oral et par écrit dans un langage simple mais clair sur les thématiques abordées en classe
- Appliquer les notions acquises à des activités en rapport avec la spécialisation ;
- l'étudiant devra être capable de réaliser ces actes de communication à un niveau A2 du Cadre européen commun de référence pour les langues dans son domaine de spécialisation.

Pour l'espagnol :

- Utiliser à l'oral et à l'écrit des formules langagières simples et isolées sur les choses et les gens ;
- Comprendre un message oral (ex : des instructions) lent et soigneusement articulé ;
- Comprendre des textes courts et simples ;
- Interagir oralement dans des situations simples de la vie quotidienne

Tous les cours de langues sont donnés dans la langue cible. Toutefois, tous les documents importants (contrat didactique, consignes, etc.) sont élaborés en français.

Le néerlandais et l'anglais sont obligatoires, mais l'étudiant qui n'a jamais suivi le cours de néerlandais dans l'enseignement secondaire peut remplacer le néerlandais par l'espagnol (cf. règlement des études, point A.4.6.1)

2. Contenus

- Pour l'anglais et le néerlandais :
- Prévision systématique et développement des structures grammaticales et syntaxiques de base ;
 - Exercices de compréhension à la lecture, à l'audition et de synthèse en rapport ou non avec la spécialisation ;
 - Étude systématique du vocabulaire de base et technique en rapport avec la spécialisation ;
 - Exercices ponctuels d'expression orale

Pour l'espagnol :

- Étude des structures grammaticales et syntaxiques de base ;
- Étude du vocabulaire de base ;
- Exercices variés de communication orale et écrite

Activités et méthodes d'apprentissage et d'enseignement :

enseignement interactif dispensé dans la langue cible (anglais, néerlandais ou espagnol), s'appuyant sur la participation active des étudiants aux activités de classe, ainsi que sur un travail régulier à domicile (étude, préparation d'exercices, etc.)

Mode d'évaluation et de pondération par activité au sein de l'UE :

Pour l'anglais : évaluation continue (travail année)(3ECTS)
Pour le néerlandais : évaluation continue (travail année) (2ECTS)
Pour l'espagnol : évaluation continue (travail année) (2ECTS)
Les modalités de l'évaluation seront précisées dans le contrat didactique

Acquis d'apprentissages sanctionnés, spécifiques et contribuant à l'UE :

Pour l'anglais :

- C2 7 Négocier, présenter et argumenter dans un contexte multilingue
- C2 8 Adapter ses techniques de communication à son interlocuteur, par écrit et oralement

Pour le néerlandais et l'espagnol :

- C1 4 Développer une approche responsable, critique, réflexive des pratiques professionnelles
- C1 5 Identifier ses besoins en développement et s'inscrire dans une démarche de formation
- C2 7 Négocier, présenter et argumenter dans un contexte multilingue
- C2 8 Adapter ses techniques de communication à son interlocuteur, par écrit et oralement

Description des sources, des références et des supports (indiquer ceux obligatoire et ceux suggérés):

1. Support(s) de cours obligatoire(s)

Pour l'anglais :

Manuel In Company – Elementar3rd edition), Simon Clarke, Macmillan

Notes de cours

Pour le néerlandais :

Grammaire illustrée du néerlandais, Gaston Rosen (1988), Didier Hatier

Notes de cours

Site www.taalblad.be

Pour l'espagnol :

Manuel Nuevo Ele 1, nivel inicial, Virgilio Borobio Carrera (2006), Ediciones SM

Notes de cours

2. Bibliographie

Pour l'anglais :

www.oxfordlearnersdictionaries.com

www.larousse.fr/dictionnaires/anglais-francais

Practical English Usage, Michael Swan (2009), OUP

Pour le néerlandais :

Dictionnaire traductif NL-FR/FR-NL, Robert & van Dale

Tout autre source orale ou écrite en néerlandais ayant rapport à la spécialisation

Pour l'espagnol :

Grammaire espagnole, Jacques de Bruyne (1998), Duculot

Grammaire d'usage de l'espagnol contemporain, Pierre Gerboin (dernière édition), Hachette

Grand dictionnaire FR-ES/ES-FR, Ramon Garcia-Pelayo y Gross et Jean Testas (dernière édition), Larousse

es.wikipedia.org

www.elpais.es et www.elmundo.es